

16

LES PRÉS-BOIS DU HAUT-JURA

Doubs



PORTEUR DE PROJET
Denis Michaud, agriculteur

PROJET
Valorisation des prés-bois

TERRITOIRE DE PROJET
exploitation agricole et abords

DEPARTEMENT
Doubs

REGION
Franche-Comté

REGION NATURELLE
Jura

PARTENAIRES

MOTS CLES
**production agricole
image d'un produit agricole
prés-bois
valorisation paysagère**

CONTACT
**Denis MICHAUD
Mairie de Reculfoz
7 route Combes Derniers
25240 - Reculfoz
Tél. : 03 81 69 13 81**

Le paysage des prés-bois, héritage commun porteur des valeurs d'un produit agricole

Un agriculteur incite à prendre conscience des qualités historiques du paysage agricole et valoriser l'une de ses spécificités, les prés-bois du Haut-Jura, au profit de l'image du fromage de Comté.



Il est parfois des projets portés individuellement qui ont un impact sur l'ensemble du paysage et de la collectivité. Tel est le cas du projet porté par Denis Michaud, agriculteur, professeur d'économie rurale et maire de la commune de Reculfoz (50 habitants) dans le Doubs. Son travail à long terme consiste à modeler le paysage de son exploitation agricole au bénéfice conjugué de la qualité de la production laitière, de l'image du territoire et de la biodiversité.

Prise en compte des spécificités paysagères

Réconcilier production et préservation

Le système d'élevage dans le Haut-Jura était, jusque dans les années 1990, fondé sur l'utilisation particulière des sols avec des prés de fauche dans les combes aux sols riches, des pâtures sur les bordures et des alpages d'altitude pour l'été. Avec l'agrandissement des fermes, la concentration des troupeaux et l'amélioration de la productivité laitière, le système s'est rapidement modifié, aux dépens des paysages et de leur qualité attractive et emblématique.

« Comment concilier, de nos jours, des modes de productions contemporains avec les problématiques de préservation de l'environnement ? » s'est interrogé Denis Michaud, surtout lorsqu'on est producteur de Comté dans une région dont les paysages présentent un particularisme : le système des prés-bois.

Selon Denis Michaud, « la richesse de ces paysages est un héritage agricole et forestier qui a été façonné par l'homme depuis des générations. Elle est issue d'un lien avant tout économique : besoin de foin, besoin de fourrages, élevage. Ces milieux forment néanmoins une véritable mosaïque biologique ».

Dans le massif du Jura — comme dans les Alpes —, les prés-bois sont des terrains destinés au pâturage et sur lesquels il existe depuis des siècles, de distance en distance, des arbustes ou des buissons, ou des groupes d'arbres qui forment une transition complexe entre la forêt et les prés. Leur existence marque le paysage et ont un effet positif sur la biodiversité. Ils ont de ce fait un effet sur la qualité de la production du lait (de par cette grande biodiversité végétale) et donc sur la qualité du fromage. Or ces prés-bois ont tendance à disparaître avec la déprise agricole et la baisse considérable du nombre d'agriculteurs.

Les prés-bois, présents dans les Vosges jusqu'aux années 1990, s'inscrivent dans un système agraire particulier : ils conjuguent des prés de fauches dans les combes (sols les plus riches), des prairies séparées par des murs en pierre sèche et pâturées en été, et des alpages d'altitude qui servent d'estive aux génisses.

De l'identification des enjeux territoriaux à un programme d'action différencié

De la protection à la mise en valeur

Ce système équilibré et caractéristique au plan paysager a été profondément remis en question par l'agrandissement des fermes, la déprise agricole, les techniques d'amélioration de la productivité et les besoins croissants en nourriture l'hiver. Le paysage, en quelques années, avait perdu son attrait et ses particularismes. Il convenait d'en retrouver la logique initiale au bénéfice de l'image de la région et de ses productions agricoles, dont celle du fromage de Comté.

Depuis plusieurs années, Denis Michaud a ainsi entrepris de protéger et de remettre en valeur les prés-bois de son exploitation en les utilisant de façon raisonnée pour valoriser sa production. Loin de les considérer comme un frein au développement de son activité, il en a tiré le meilleur profit, estimant notamment que la biodiversité issue de ces prés-bois enrichissait la qualité du lait et les saveurs de la production fromagère qui bénéficie d'un label AOC.

Echelles de territoires et sensibilisation des acteurs locaux

Renouer avec l'identité du paysage

Conscient également de la haute valeur paysagère de ces prés-bois, il a fait de leur conservation un souci permanent, en tant qu'agriculteur et en tant qu'élu de sa commune. A noter que Reculfoz, une commune d'une quarantaine d'habitants située à 1030 m d'altitude, et dont Denis Michaud est maire, se situe dans le périmètre du Parc naturel régional du Haut-Jura.



cliché Nicolas Ray

Denis Michaud déclare ainsi, à propos de sa démarche particulière : *« Je ne suis pas un «jardinier» du paysage. Le jardinier de qui ? Où est la demande ? L'entretien du paysage n'a pas de sens, car il n'y a pas de «plan» d'entretien. Et personne n'est capable de fixer ce plan. Au contraire, je me considère comme un artisan. C'est à moi de faire une offre de paysage, avec ma culture, mon idée. Le paysage n'est que l'expression visuelle du rapport entre l'homme et la nature. Ce lien n'est pas standard, il est forcément unique. Il est vivant. Il est aussi à la fois culturel et économique. [...] Devenir conscient de son geste agricole, que l'on soit agriculteur ou forestier, est un saut culturel énorme. On se place directement dans une vision à la fois technique et culturelle. On devient «l'homme d'un lieu». C'est important de renouer avec l'identité «un homme = un lieu». Le lien profond avec son enracinement est primordial. Ce n'est pas du folklore, pas du particularisme, ici n'est pas forcément mieux qu'ailleurs. Mais c'est nécessaire de garder ce lien.»*

Denis Michaud n'implique pas véritablement les autres acteurs locaux dans son entreprise de longue haleine, il cherche essentiellement à les convaincre du bien-fondé de son entreprise : ce qui est en jeu, c'est l'image d'un territoire, la protection de ses richesses naturelles et paysagères, et donc l'image d'une collectivité entière.

Plus-value paysagère de la démarche paysagère

«Transformer une contrainte en une richesse»

Pour Denis Michaud, la question de l'AOC est intimement liée à la valeur des paysages : *«Un produit qui a une identification de la qualité et de l'origine a aussi le devoir d'être exemplaire sur son empreinte dans le territoire. Il est désormais question de patrimoine, de paysage, de savoir-faire, de biodiversité, de ressources, d'énergie. [...] Le paysage est la signature du fromage.»*

Après les opérations de remise en état des prés-bois, sous l'impulsion de Denis Michaud, confiées dans leur gros oeuvre à des entreprises, l'entretien manuel a été opéré par les agriculteurs aidés par des employés payés par les communes. Les agriculteurs sont devenus gestionnaires de zone Natura 2000 et contractualisent des mesures agri-environnementales pour la réouverture des bois et le maintien des prairies fleuries. En valorisant ainsi les ressources paysagères locales, en économisant aussi les intrants, cette micro-région a retrouvé une image, une rentabilité et même le soutien de nouveaux partenaires.

Les citations de Denis Michaud sont issues de son intervention au colloque «Agricultures et Paysages / Paradoxes et dynamiques» organisé le 15 mai 2009 par la FNCAUE et les CAUE participant à l'atelier «Agricultures et Paysages» et de son billet sur le site Internet «Montagnes du Jura».

NB : cette fiche n'a pas reçu la validation de M. Denis Michaud.

rédaction 2010
Collectif des

Etats généraux
du paysage

dans le cadre des actions du
Réseau Rural Français